

Vies Communes

n°4

Mars 2018

Bazoncourt
Burtoncourt
Charleville-sous-Bois
Coincy
Colligny-Maizery
Courcelles-Chaussy
Courcelles-sur-Nied
Faily
Glatigny
Hayes
Les Etangs
Maizeroz
Marsilly
Ogy-Montoy-Flanville
Pange
Raville
Retonfey
Sainte-Barbe
Saint-Hubert
Sanry-lès-Vigy
Sanry-sur-Nied
Servigny-lès-Raville
Servigny-lès-Ste-Barbe
Silly-sur-Nied
Sorbey
Vigy
Villers-Stoncourt
Vry



**Culture et
convivialité
au programme**



La Nature à protéger, la Nature à régénérer et surtout la Nature à respecter. C'est un enjeu majeur pour une intercommunalité telle que la nôtre. Nous avons la chance de vivre dans des localités où les espaces naturels sont encore très préservés.

Le succès de nos communes rurales réside dans ce subtil équilibre entre un environnement naturel sauvegardé, un habitat de qualité et une très grande proximité de la ville et des principaux axes routiers. Un « territoire péri-urbain », voilà comment peut se définir notre localisation géographique. De vrais villages ruraux où il fait bon vivre, mais proches de la ville. Ce concept du "bon/bien vivre" fait désormais partie du vocabulaire commun.

Pour la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange (CCHCPP), c'est une véritable réalité que nous voulons sauvegarder.

Le philosophe Aristote nous enseigne que « La nature fait toujours, selon les conditions dont elle dispose et autant que possible, les choses les plus belles et les meilleures. » Mais, pour que ces belles choses données par mère Nature perdurent, il est nécessaire de s'impliquer fortement dans des projets ambitieux. Au gré de votre lecture vous découvrirez que les élus CCHCPP participent à des chantiers importants au côté d'acteurs locaux très volontaires. C'est aussi cela le "bien vivre ensemble" : se mobiliser de concert pour soutenir et faire aboutir de grands projets.

Roland CHLOUP

Président

Nous déplorons la disparition brutale de Roland Teterchen, Vice-Président depuis 2017 de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange (CCHCPP). Il a assuré dès 2014 cette fonction de Vice-Présidence pour la Communauté de Communes du Haut-Chemin. Très impliqué dans la vie communale, il était aussi Maire de Failly-Vremy depuis 2008. Il se dépensait sans compter pour ses missions au sein de la Communauté de Communes comme pour ses administrés. Il avait en charge l'« Open data » et le déploiement de la fibre sur le

territoire intercommunal pour lequel il était très impliqué. Il ne pourra malheureusement pas voir l'aboutissement de ce gigantesque chantier avec la mise en service de la fibre sur l'ensemble de l'intercommunalité. Ses grandes qualités humaines alliées à de solides compétences techniques en faisaient une personne attachante et très dévouée à la chose publique. L'ensemble des élus et du personnel de la Communauté de Communes ont une pensée sincère pour toute sa famille.



Une bibliothèque itinérante à domicile

Comment avoir accès à des livres de prêt lorsqu'on ne peut pas se déplacer (handicap passager ou définitif, manque de véhicule,...) ? Cette question est primordiale dans nos villages ruraux.

C'est pourquoi, les élus de la CCHCPP réfléchissent à la mise en place d'un projet de bibliothèque itinérante. Un véhicule appartenant à la Communauté de Communes pourra aller au domicile des personnes en ayant fait la demande pour y déposer une sélection de livres.

Les ouvrages auront été sélectionnés par les responsables des différentes bibliothèques du territoire à l'aide d'un questionnaire (rempli par le demandeur) permettant de cerner les goûts du lecteur.



Les personnes intéressées par ce nouveau service de bibliothèque itinérante sont priées de se faire connaître soit par mail : amenagement.cchcpp@orange.fr ou par téléphone 03 87 64 39 04.



De très gros moyens pour le très haut débit

La fibre déploie sa toile

A l'automne 2018, tous les foyers du territoire de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange auront accès à internet à très haut débit.

Les neuf communes autour de Pange bénéficient de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH - fibre to the home) depuis fin 2017. Ce secteur était prioritaire car le moins bien couvert par internet jusque-là. En deux mois 1 100 raccordements ont déjà été effectués sur ces neuf communes. Les habitants de Bazoncourt, Raville, Servigny-les-Raville et Villers-Stoncourt, par exemple, sont ravis de ce profond changement qui révolutionne leur quotidien, tant au bureau qu'au salon.

D'ici la fin du printemps 2018, ce seront les communes de la plaque de Vry qui profiteront de la fibre jusqu'au domicile : Burtoncourt, Charleville-sous-Bois, Faily, Glatigny, Hayes, Les Etangs, Sanry-lès-Vigy, Servigny-lès-Sainte-Barbe, Sainte-Barbe, Saint-Hubert, Vigy, et Landonvillers (commune de Courcelles-Chaussy). Cet été ce seront les communes autour de Silly-sur-Nied qui seront équipées : Coincy, Colligny-Maizery, Courcelles-Chaussy, Marsilly, Ogy-Montoy-Flanville et Retonfey,

Les travaux de la troisième et dernière plaque ont démarré le 26 février dernier avec l'installation d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) à Silly-sur-Nied comme il en a déjà été implanté à Pange et Vry.

Au bout du compte, 399 km de fibre optique auront été déployés et 9 800 prises posées sur les 28 communes, pour un investissement global de 30 millions d'euros dont 3,9 millions d'euros financés par la CCHCPP.

L'intercommunalité a contracté un emprunt sur 25 ans pour permettre cet équipement.

Des réunions d'information sont organisées sur le terrain pour préparer la commercialisation d'internet à très haut débit et indiquer aux habitants les démarches à accomplir pour en bénéficier. Leurs dates seront communiquées individuellement à tous les foyers, village par village. Les familles pourront alors contracter avec Orange, ou les futurs fournisseurs d'accès, qui se positionneront sur le marché. Avec plus de 2 300 demandes de raccordement déjà enregistrées sur les deux premières plaques de Pange et Vry, d'autres opérateurs vont rapidement s'intéresser à la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange.

A la fin de l'année, la CCHCPP sera la première communauté de communes du Grand Est à être entièrement raccordée à la fibre. Un indéniable atout pour ce territoire dynamique et attractif autant pour les entreprises que pour les particuliers.

Trois nœuds de raccordements optiques sur le territoire



Culture et convivi

Les prochains mois seront rythmés par un programme d'animations chargé où la culture et le soutien à des opérations caritatives tiennent une place prépondérante.



« Une rose, un espoir »

Lutte contre le cancer

Les motards de l'association « Une rose, un espoir » feront escale à la Communauté de Communes à Pange le 29 avril prochain. C'est désormais une tradition pour les élus d'accueillir plusieurs centaines de motards pour une pause-café bienvenue durant leur grande

tournée caritative sur le territoire du Haut Chemin – Pays de Pange. Comme chaque année, les habitants des différentes communes leur réserveront le meilleur accueil possible. En Lorraine, l'association a reversé plus d'un million d'euros à la Ligue contre le Cancer en 2017.



La troupe Théâtre Amateur des Auboris

Du théâtre pour tous

La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange souhaite enrichir l'offre culturelle sur son territoire et encourage les initiatives de production théâtrale.

La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP), soutient le Festival de théâtre intercommunautaire Silly-sur-Scène, qui accueillera différentes troupes locales au foyer socio-éducatif de Silly-sur-Nied du 4 au 25 mai prochain. Se produiront ainsi sur les

Qualité au programme

3^e Promenade des Délices

La troisième édition de la Promenade des Délices se déroulera le lundi 21 mai (lundi de Pentecôte). Organisée en collaboration avec l'association « Le cœur à l'ouvrage », cette marche de 9,3 km permettra de découvrir la région de Villers-Bettlach et les sites remarquables de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame. Comme pour les précédentes éditions, cette marche a un objectif caritatif. Les deux dernières années ont permis l'achat d'un triporteur permettant de transporter un fauteuil roulant et de deux vélos électriques. Une joëlette complétera bientôt ces équipements. Pour information, deux Lugiglace sont également à la disposition du public à la patinoire de Metz, ainsi que deux autres à la patinoire d'Amnéville. Les gourmets et les gourmands pourront déguster des produits du terroir disséminés tout au long du parcours nature. L'association des Amis de Saint-Hubert (organisatrice de la Fête du Pain les 30 juin et 1^{er} juillet), mettra à disposition toute l'infrastructure nécessaire à la bonne organisation de la Promenade des Délices. L'objectif caritatif de cette année : la création d'un ponton sur la Nied. Il sera spécialement aménagé pour accueillir les passionnés de pêche à mobilité réduite.

Pour que cette marche soit un moment de plaisir pour tous les participants, les inscriptions sont volontairement limitées à 400 marcheurs. Les personnes intéressées doivent s'inscrire dès la réception des bulletins d'inscription.



Abbaye de Villers-Bettlach

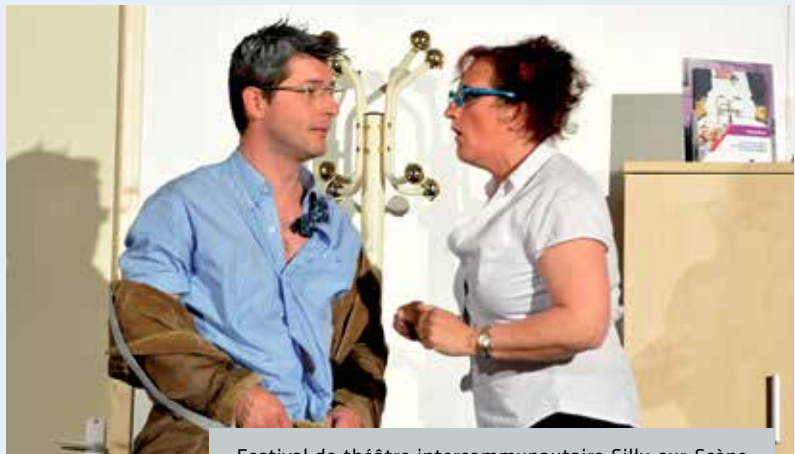


Un triporteur, une joëlette et deux vélos électriques sont mis gracieusement à disposition des personnes souhaitant les utiliser sur la voie verte à partir de Pange. Ils sont disponibles au siège de la Communauté de Communes à Pange. Il suffit de téléphoner au 03 87 64 10 63 pour réserver et connaître les modalités de prêt.

planches silloises, trois troupes du Haut Chemin – Pays de Pange : les Silly-Con Carnied les 4, 7, 19 et 25 mai, le TADA de Servigny-lès-Sainte-Barbe le 5 mai et Hékladeryre de Courcelles-Chaussy le 12 mai. Ce festival gratuit, est ouvert à tous. Réservations souhaitables à l'avance :

- www.sillyconcernied.fr
- reservation@sillyconcernied.fr
- 06 22 07 43 07 (après 18h).

La CCHCPP accompagne aussi la troupe TADA (Théâtre Amateur des Auboris) qui donnera quatre représentations dans quatre communes du territoire.



Festival de théâtre intercommunautaire Silly-sur-Scène

Travaillons à préserver



La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) engage une série d'actions cohérentes et transversales autour de différentes thématiques (cours d'eau, biodiversité, ...) s'intégrant dans un projet global de territoire.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la CCHCPP a intégré la compétence obligatoire Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Celle-ci comporte quatre missions distinctes : l'aménagement de bassins hydrographiques, l'entretien de cours d'eau, la défense contre les inondations et la restauration des sites aquatiques et des zones humides.

Le transfert de la GEMAPI aux communautés de communes permet d'avoir des maîtres d'ouvrage capables d'intervenir partout. Jusqu'à présent, la gestion des rivières et des cours d'eau était assurée soit par les communes, soit par des syndicats de rivière ou encore par le département. Mais de nombreux cours d'eau ne faisaient l'objet d'aucune gestion. Désormais, lorsqu'il sera nécessaire de mettre en place des actions pour préserver les ressources en eau, celles-ci seront faites de manière concertée et cohérente sur tout un territoire (le bassin versant) au lieu d'actions isolées menées par différents acteurs.

La GEMAPI dans notre intercommunalité

Le territoire intercommunal peut être divisé en quatre secteurs. Pour l'essentiel, il s'agit du bassin versant de la Nied (Nied française, Nied allemande et Nied réunie) et dans une moindre mesure, du ruisseau de la Canner (au nord), du ruisseau la Bevotte (au nord-ouest) et du ruisseau de Vallières (à l'ouest). Depuis janvier 2017, une commission

d'élus prépare l'exercice de cette nouvelle compétence, et notamment, détermine ses modalités de gestion, identifie et s'approprie les problématiques du territoire. Les actions sont menées progressivement secteur par secteur. Les opérations à réaliser sont déjà déterminées pour le bassin versant des Nied. La CCHCPP adhère au Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied (issu de la fusion des quatre syndicats qui existaient auparavant sur les différents tronçons de la Nied) à la place des 12 communes qui y adhéraient déjà. Le Conseil Communautaire du 25 janvier 2018 a fait le choix de rétrocéder la compétence GEMAPI au SEV3Nied, pour la totalité de son territoire présent sur le bassin versant des Nied, soit 18 communes.

Pour ce qui concerne les trois autres secteurs, la Communauté de Communes exerce en propre la compétence GEMAPI. Les réflexions sont actuellement en cours sur ces secteurs.

Lutter contre les inondations et les coulées de boue

En 2016, sur le territoire de la CCHCPP, près de 14 communes (sur 28) sont touchées par des phénomènes de ruissellement. En cause : les épisodes pluvieux intenses (notamment en février et juin 2016) avec pour conséquences des inondations et des coulées d'eaux boueuses.

Les communes ont donc souhaité mettre en place une politique de prévention afin de limiter à l'avenir les conséquences de tels événements. La CCHCPP s'est proposée pour réaliser une étude

la nature

intercommunale visant à définir les enjeux et à trouver des solutions pour réduire ces risques.

Cette étude, soutenue par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, a démarré le 26 janvier dernier et se déroulera jusqu'à l'été 2018. Elle permettra notamment de proposer des solutions techniques rustiques et hydrauliques ajustées à chaque situation : adaptation des pratiques agricoles, création de zones tampons, réduction de la production d'eaux de ruissellement par l'infiltration dans le sol, aménagement de zones d'expansion de crues et/ou de ralentissement dynamique sur le bassin versant et/ou en lit majeur.

A noter qu'en parallèle, une étude similaire initiée en 2017 par les communes de Ogy-Montoy-Flanville et Retonfey est actuellement en cours. L'objectif de cette étude est de diminuer l'aléa inondation provoqué par le débordement du ruisseau de Vallières suite à des ruissellements.

Préserver la biodiversité

La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange mène des actions concourant à la préservation du cadre de vie et de l'environnement sur son territoire.



Aussi, à l'annonce début 2017 d'un appel à manifestation d'intérêt « Trame verte et bleue Grand Est en faveur de la biodiversité » lancé par l'Etat, l'Agence de l'Eau et la Région Grand Est, la CCHCPP a souhaité proposer un projet sur l'ensemble de la trame paysagère du territoire intercommunal.

La Trame verte et bleue correspond aux liaisons existantes (ou à créer) entre les éléments verts (forêts, haies, bandes enherbées...) et les éléments bleus (cours d'eau, zones humides) du paysage. Ces éléments constituent les habitats de nombreuses espèces animales et végétales, souvent à protéger en raison de leur vulnérabilité. Ces liaisons (corridors écologiques) peuvent prendre la forme de haies, bandes enherbées, ripisylves (végétation bordant les cours d'eau), arbres replantés, fossés, réseau de mares, passages à faune... Elles permettent d'améliorer l'état de conservation des milieux naturels et des espèces.

Plusieurs projets liés à la Trame verte et bleue ont émergé depuis début 2017 sur le territoire, notamment celui d'un groupement d'agriculteurs du secteur de Puche (plateau de l'est messin), celui du Lycée Agricole de Courcelles-Chaussy, et plus récemment celui de la Commune de Coincy. La CCHCPP s'est positionnée comme coordinateur de la démarche Trame verte et bleue à son échelle. Un premier comité de pilotage a initié cette démarche avec tous les partenaires du projet.

Prochaine étape de cet ambitieux projet : le lancement d'une étude de diagnostic territorial servant à affiner la connaissance du territoire. Elle permettra de proposer un plan d'actions sur les zones les plus vulnérables du territoire en lien avec les différentes thématiques citées précédemment.



Sébastien Mangin
Agriculteur à Puche

Vous êtes l'un des initiateurs d'un ambitieux projet visant à améliorer la biodiversité de nos campagnes. Quel a été l'élément déclencheur de votre démarche ?

J'ai découvert l'existence dans les Deux Sèvres d'un plateau de 40 000 hectares, véritable « laboratoire vivant », où les avantages de la réintroduction de la biodiversité étaient étudiés. D'innombrables points positifs en ressortaient. L'idée a germé de consacrer 1 000 à 2 000 hectares pour faire cela ici. Un appel à projet, lancé par l'Agence de l'Eau, sur l'amélioration de la biodiversité sur ce secteur est arrivé à point nommé pour lancer notre action. Nous nous sommes réunis à une douzaine d'agriculteurs. Chacun a donné son accord pour fournir un peu d'espace pris sur les terres agricoles pour recréer de la biodiversité. Un partenariat avec la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange et le Lycée agricole de Courcelles-Chaussy est venu officialiser notre démarche volontariste.

Comment cela se concrétise ?

Fin 2017, nous avons suivi une formation sur l'intérêt des haies sur le territoire. Nous étions 13 personnes et nous avons conclu la journée en implantant les 100 premiers mètres de haie. Nous plantons uniquement des essences locales comme le sureau, l'aubépine, le cornouiller, ... Les oiseaux pourront venir y nicher et se nourrir des graines qu'ils y trouveront toute l'année. Nous projetons aussi d'installer des jachères mellifères (fréquentées par les abeilles pour élaborer le miel). Ainsi, les abeilles pourront trouver des espaces où butiner durant les beaux jours. Nous envisageons à terme d'implanter au moins 3 km de haies et plusieurs hectares de jachère mellifères disséminées sur tout le territoire. Enfin, des coins de parcelles seront laissés à l'état sauvage pour que la nature s'y développe librement.

Tout ce projet se déroulera sur plusieurs années avec l'accompagnement d'un technicien spécialisé. En tant qu'agriculteurs, nous souhaitons nous impliquer dans un territoire où il fait bon vivre, qui soit accueillant pour la faune tout en répondant aux exigences de l'agriculture de demain.

PRESERVONS NOTRE PLANETE

Imiter le cycle de la nature

Pratiquer le compostage, c'est minorer le poids de ses ordures ménagères, nourrir la terre, réduire les déchets à traiter et préserver l'environnement. L'approche du printemps est la période idéale pour se lancer dans la création d'un compost. Voilà quelques indications pour bien débuter son compost selon les saisons.

• **Printemps** : y mettre les tontes de pelouse en mélange avec du broyat (roseaux, brindilles, tailles de petits arbustes...) et les déchets de cuisine. C'est le moment de l'année où la nature s'éveille et les ouvriers (vers) du compost aussi ! La température du compost augmente la décomposition des matières en présence d'oxygène et d'eau.

• **Été** : les tontes de pelouse, les déchets de cuisine, les résidus du potager et les fleurs seront mélangés au broyat. Le processus de décomposition se poursuit : la faune du sol entre en action. Elle découpe, malaxe et digère les résidus.



• **Automne** : c'est au tour des feuilles mortes d'intégrer le compost. Elles rejoignent les déchets de cuisine, les résidus du potager et les fleurs, toujours en mélange avec du broyat. En manque de nourriture, les vers du compost quittent cette zone en maturation pour des matières moins décomposées.

• **Hiver** : en cette période, les seuls apports au compost sont les déchets de cuisine, les derniers résidus du potager et les éventuelles fleurs mélangés au broyat. La chute des températures réduit l'activité des vers, le processus de compostage est en sommeil. Les tailles seront broyées ou fragmentées pour servir de structurant tout au long de l'année. Il est nécessaire de les stocker au sec. A l'approche du printemps, récolter le compost mur. Il servira à composer du terreau en mélange avec du sable ou de la terre.

La Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange met des composteurs en bois à la disposition de tous les habitants du territoire (tailles et tarifs sur www.cc-paysdepange.fr)

Agenda Nouveau A noter

- **Ecole de musique communautaire** :
 - Spectacle musical de piano, samedi 7 avril à 17 h à la salle communale de Sainte-Barbe
 - Concert de l'ensemble vocal Le Lyré samedi 14 avril à 20 h à l'Eglise de Hayes
 - Spectacle musical de guitare, samedi 12 mai à 15h à Ogy-Montoy-Flanville (salle du périscolaire de Montoy-Flanville)
 - Spectacle musical de piano, vendredi 18 mai à 18h30 à Marsilly (salle communale)

- **Festival de théâtre Silly-sur-Scène** du vendredi 4 au vendredi 25 mai au foyer socio-éducatif de Silly-sur-Nied
- **3^e Promenade des Délices** lundi 21 mai. Départ : Abbaye Villers-Bettnach
- **Journée portes ouvertes de l'école de musique**, samedi 16 juin de 14h à 16h à Pange (salle des fêtes)
- **Eco-festival « Sur la Remorque du Pat' »** vendredi 29 et samedi 30 juin à Maizeroy

L'actualité de la collectivité et des communes est à retrouver sur le site internet : www.cc-paysdepange.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE

Le siège de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange est situé 1 bis, route de Metz à PANGE (57530).

Les différents services sont à votre écoute aux horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. : 03 87 64 10 63 - Fax : 03 87 64 28 46
Mail : cc_hautchemin-paysdepange@orange.fr
Collecte ordures ménagères : tridechets.cchcpp@orange.fr